

Ministère de la Sécurité publique Personne-ressource : Mike Comeau, (506) 453-7142	Permis d'électricien industriel <i>Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques</i> Règlement 84-165, alinéa 23(2)c)
Droit actuel : 40 \$ Droit proposé : 50 \$ En vigueur : le 1 ^{er} avril 2011	Nouvelle prévision des recettes annuelles : 21 400 \$ Changement des recettes annuelles : 4 300 \$
Observations: Ce droit vise à récupérer les coûts associés à la délivrance des permis.	